

PROCES – VERBAL

DE LA

120 ème LANDSGEMEINDE DU 10 MAI 2018 A CHÂTEL ST DENIS

1. Ouverture de l'assemblée :

Il est 10.00h, le Président Elian Collaud (ci-après E.C.) ouvre la 120 ème assemblée des vétérans gymnastes et nous souhaite la bienvenue à Châtel-St-Denis
Selon la tradition, la 1 ère strophe du chant « le vieux chalet » sous la direction de René Pilloud, est interprétée en ouverture d'assemblée.

E.C. salue les personnes suivantes :

- Monsieur Christian Pillonel, Président cantonal de la FFG
- Monsieur François Genoud. Préfet de la Veveyse
- Monsieur Damien Colliard, Syndic de la commune de Châtel-St-Denis
- Madame Séverine Chaperon, Responsable technique de la FFG Châtel-St-Denis
- Monsieur Edmond Fragnière, membre du CC de l'UFGV et président RRGV
- Monsieur Etienne Miéville, Président du CC groupe Vaudois
- Monsieur Pierre-Alain Delmonico, membre du CC groupe Vaudois
- Madame Martine Bonzon, caissière du CC Vaudois
- Monsieur J.-Claude Mottaz, Président d'honneur du groupe Vaudois, pour sa 25 ème participation à nos assemblées cantonales
- . les Demoiselles d'honneur Séverine et Alicia

les personnes suivantes se sont excusées :

- Monsieur Kurt Egloff, Président central de l' UFGV
- Monsieur Benoît Gisler, chef de service des sports du canton de Fribourg
- ainsi que 19 membres de notre union

La 120 ème Landsgemeinde a été convoquée selon les statuts par invitation personnelle. Elle comporte 12 points à l'ordre du jour
Aucune remarques n'est formulée, l'assemblée peut poursuivre ces débats.

2. Nomination des scrutateurs

Marius Magnin de Sâles et Raphaël Gobet de Tavel, sont nommés scrutateurs
nous sommes 111 membres et la majorité est de 56

La parole est donnée à Monsieur Damien Colliard, Syndic de la commune de Châtel-St-Denis.
Monsieur Colliard nous apporte les salutations de la commune de Châtel et nous adresse quelques mots sur sa commune, sur les affaires qui les préoccupent et sur l'attente de la population.
E.C. remercie Monsieur le Syndic pour ces propos et le prie de transmettre nos salutations à son conseil communal.

3. Procès-verbal de la Landsgemeinde 2017 de Domdidier

Le P.V. de la dernière assemblée a été envoyé au chef de groupe et mis sur le site internet de la FFG sous l'onglet « vétérans »

Par conséquent, E.C. pose la question : est-ce que quelqu'un en demande la lecture ?

Ce n'est pas le cas, y-a-t-il des questions au sujet de ce P.V. ?

La parole n'est pas demandée, E.C. demande d'accepter le P.V. par acclamation et félicite son auteur, le secrétaire Rémy Cantin et son traducteur Anton Krattinger.

4. Mutation : admission, démission, radiation.

Ce point est traité par le secrétaire Rémy Cantin (ci-après R.C.)

Suite à l'assemblée des délégués de la FFG du 04 novembre 2017 à Domdidier, 7 membres vétérans ont rejoint les rangs de notre Union

Ce sont :

Christian Pillonel
Henri Baeriswil de Courtepin-Courtaman

Benoît Corminbeuf de Domdidier

Astrid Giroud
Caroline Rouiller
Inès Maillard de Siviriez

Fabrice Conus de Ursy

Dans les démissions, 3 membres ont demandé à sortir de notre Union

Waeber Peter de Tavel
Collaud A.-Marie de St-Aubin
Kramer Ueli de Chiètres

Il n'y a aucune radiation pour cette année

6 décès ont été enregistrés

L'UFGV compte à ce jour, 393 membres et, au 1 janvier 2018, nous sommes 271 membres fédéraux

E.C. remercie le secrétaire pour ces informations concernant notre état des membres

La parole est donnée au Président de la FFG, Monsieur Christian Pillonel.

Monsieur Pillonel nous informe sur l'année 2017 de la FFG et sur la fête cantonale de Guin.

Nous constatons que le travail ne manque pas et que la motivation de tous est bien là.

E.C. remercie Christian Pillonel.

5. Hommage aux disparus

R.C. donne lecture d'un poème amérindien en mémoire de nos camarades qui nous ont quittés durant l'année

ce sont :

Bochung Yvette de Vuadens

Collaud Monique de Domdidier

Schurch Madeleine de Domdidier

Desbiolles Brigitte de Châtel-St-Denis

Morand Jean de Fribourg-Ancienne

Oberson Victor de Sâles

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement
La chanson « j'avais un camarade » est diffusée pour la circonstance.

6. Rapport du Président

Le Président remercie les membres de leur présence à cette assemblée.
C'est vrai que nous pourrions aussi discuter une fois de cette date peu propice pour certains mais immuables pour d'autres.
Le comité s'est réuni à six reprises durant l'année pour traiter les affaires de l'UFGV
C'est toujours avec plaisir que nous participons aux concours cantonaux et assemblées de la FFG, à l'assemblée des Vaudois et à l'assemblée fédérale de Montreux.
Pour terminer, E.C. remercie les personnes qui se sont engagées pour l'UFGV

La société de gymnastique représentée par sa responsable technique, Madame Séverine Chaperon, nous accueille chaleureusement, E.C. lui laisse la parole.

Madame Chaperon nous souhaite la bienvenue dans le chef lieu de la Veveyse.
Elle nous fait une description de sa société et nous remercie de l'avoir écoutée

7. Finances

ce point est traité par Madame M.-France Lamon (ci après M.F.L.) caissière

l'exercice 2017 ce solde avec un bénéfice de FR 692.75

la parole est donnée au vérificateur des comptes Monsieur Tobie Morel
ce dernier demande à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière et au comité
ceci est fait par applaudissements.

8. Réunion des gymnastes vétérans fédéraux à Bâle

La réunion fédérale aura lieu à Bâle et sur deux jours. E.C. nous donne les informations sur le déroulement du week-end.

Pour compléter, la parole est donnée à Monsieur Edmond Fragnière, membre du CC

Monsieur Fragnière nous transmet les salutations du Président central Monsieur Kurt Egloff et de son comité. Il nous donne les dernières nouvelles fédérales, la composition du nouveau comité central et le travail qui a été fait durant l'année 2017. E.C. remercie Edmond pour ces infos et tout le travail qu'il a accompli.

9. Election du Vorort 2019 – 2021

Petit rappel du Président sur la recherche d'un nouveau Vorort. Suite à cela, E.C. a le plaisir d'annoncer que la section d' Ursy reprend la direction de l'UFGV pour la période 2019 – 2021. La parole est donnée à Monsieur Marcel Gavillet chef de groupe d'Ursy Monsieur Gavillet nous présente la composition du nouveau Vorort avec, à sa tête, Monsieur Patrice Conus.

Aucune proposition n'est parvenue dans les délais, le groupe Ursy est élu par acclamations Pour la période 2022 – 2025 le groupe de Bulle est sur les rangs.

10. Désignation du lieu de la Landsgemeinde 2019

Le groupe de Vuadens s'est proposé pour l'organisation de l'assemblée 2019 Il n'y a pas d'autres propositions, l'assemblée accepte de se retrouver en 2019 à Vuadens.

La porte est ouverte pour les années suivantes.

Dynamique et pleine de charme, située tout au sud du canton, la Veveyse se veut un pont entre lac et montagne, entre Riviera et Préalpes : citation tirée de la page de garde du site internet de la préfecture.

Monsieur François Genoud, Préfet du district de la Veveyse, nous fait l'honneur de sa présence.

Monsieur Genoud nous apporte les salutations des autorités politiques.

Un merci à Monsieur le Préfet pour ces propos élogieux envers notre assemblée.

11. Divers

Dans les divers, comme chaque année, R.C. fait un rappel concernant le secrétariat.

La parole est donnée à l'assemblée.

Monsieur Henri Baeriswil, président de la Loro et de la campagne sur le vote de juin 2018 sur les jeux d'argent, nous donne des explications sur la distribution des gains de la loterie et sur l'enjeu du vote du 10 juin 2018.

12. Honneur

Pour commencer, les honneurs sont rendus aux personnes qui reçoivent le gobelet R.C. donne un rappel sur le règlement pour l'obtention du gobelet d'honneur.
Cette année, 4 membres ont droit à cet honneur
ce sont :

Suzanne Ridoux de Frib.-Freiburgia
Monique Richoz de Ursy
Noëlle Genoud de Bulle
Borgognon Médard de Domdidier

Les honneurs vont à la doyenne et au doyen de jour.

Pour la doyenne du jour, il s'agit de Madame Odette Bochud d'Attalens née en 1931 et pour le doyen, cette année c'est un peu spécial, trois personnes sont de la même année et sur le registre, seule l'année de naissance est marquée, donc, nous faisons venir les personnes suivantes Messieurs J.-Marie Berthoud, Albert Mauron, André Morel tous nés en 1933.

Malheureusement, un membre, né en 1932, est arrivé au dernier moment. Il n'a pas eu droit à cette honneur pour faute d'inscription tardif.

Pour les membres qui ont 80 ans et plus :

Huguette Pugin de Bulle 1938
Cécile Périsset de Ursy 1938
Charles Fasel de Guin 1938
Moritz Siegenthaler de Chiètre 1937
René Pache de Châtel-St.-Denis 1937
Anton Krattinger de Guin 1937
J.-Louis Descloux de St-Aubin 1937
Michel Bussard de Bulle 1937
Marius Magnin de Sâles 1936
Maurice Tâche de Châtel-St.-Denis 1935
Gérard Dousse de Romont 1935
Jean Chardonnens de Domdidier 1935
Paul Collaud de St-Aubin 1934
Emile Progin de Domdidier 1932

Tous ces membres sont félicités par le Président et applaudis par l'assemblée.

Avant de clore cette assemblée, E.C. remercie le groupe de Châtel-St-Denis de nous avoir reçu dans cette magnifique salle ainsi que la commune qui nous offre le vin d'honneur.

Pour la suite, la parole est donnée à Monsieur René Pilloud, président du CO, qui nous transmet les informations sur le déroulement de la journée.

Le chant de clôture est entonné par René Pilloud et l'assemblée prend fin, il est 11.30h

Le Secrétaire
Rémy Cantin